

## **Sauver le secteur associatif et d'éducation populaire et maintenir le droit aux vacances pour toutes et tous !**

Avec la crise sanitaire, les associations jeunesse et d'éducation populaire sont menacées.

L'arrêt ou la réduction d'activité même temporaire de ces structures met en danger l'accompagnement quotidien de millions de jeunes, avec des conséquences qui peuvent devenir dramatiques sur les parcours individuels et sur la cohésion sociale. On parle ici des centres de loisirs, des centres socioculturels, de l'action culturelle populaire, des centres et séjours de vacances, des classes transplantées, des habitats jeunes (FJT), des actions de mobilité internationale, d'animation scientifique, de formation à l'animation, de sport pour tous et toutes, d'accompagnement à la scolarité, d'accompagnement des projets, de prévention, des associations de quartier... L'éducation populaire est dans le quotidien de beaucoup d'entre nous ou de nos enfants ; c'est avant tout un vecteur de lien social et de construction du collectif, au cœur des territoires urbains comme des territoires ruraux.

En France, le secteur représente aussi près de 6 millions de bénévoles et 680 000 salarié.e.s, qui risquent leur emploi et la dégradation de leurs conditions de vie déjà souvent précaires en temps normal. Une partie importante des activités étant stoppées depuis le début du confinement, la crise aura quoi qu'il arrive un impact énorme sur le secteur.

Pour autant, passé le confinement, nous aurons besoin de nos associations pour répondre aux besoins essentiels de la population et de la société, en premier lieu la garde des enfants et leur indispensable ouverture sociale et culturelle.

Nous sommes également les garants du maintien d'un droit aux vacances pour tous les jeunes de France. En ce sens, nous refusons l'éventualité de leur infliger la « double-peine » du confinement au printemps et du rattrapage scolaire pendant l'été.

Les pertes totales sont difficiles à prévoir, et dépendront grandement du plan de déconfinement et d'éventuels rebonds. L'estimation à ce jour se situe autour de 500 Millions d'euros mais pourrait se multiplier en fonction du déroulement de l'été et de la rentrée de septembre.

Les mesures économiques de l'Etat et les aides des collectivités déjà engagées ne suffiront pas à maintenir les structures la tête hors de l'eau et à assurer les missions d'intérêt général qui leur sont confiées. C'est pourquoi nous demandons au Gouvernement de :

- Garantir le droit aux vacances pour tous les jeunes en maintenant les activités pendant l'été : les activités et départs en vacances avec les associations jeunesse et d'éducation populaire doivent être maintenus pour l'été 2020, avec la mise en place de mesures spécifiques permettant d'évoluer dans des conditions sanitaires exemplaires.
- Reporter le Service National Universel d'une année et réaffecter les fonds de 2020 aux activités jeunesse : au vu du contexte, il semble difficile voire irresponsable de maintenir le SNU en 2020, peut-être même plus d'actualité. Nous demandons donc un report à 2021. Le budget national de 30 millions d'euros dédié doit pouvoir être réaffecté pour un plan de sauvetage du secteur associatif jeunesse et de l'éducation populaire.
- Prendre toutes les mesures économiques nécessaires à la sauvegarde du secteur jeunesse et éducation populaire en France, et plus largement du secteur associatif. Ces mesures pourront passer par l'abondement des fonds de solidarité déjà créés dans de nombreux territoires par les collectivités

locales, et des subventions exceptionnelles aux fédérations d'éducation populaire, afin d'assurer le maintien et/ou la reprise des activités dans les meilleures conditions.

Les 70 premiers signataires....

Philippe Mérieu, Chercheur essayiste - Etienne Butzbach, Vice président Ligue de l'enseignement - Jean Luc Cazaillon, Directeur Général des Cemea - Michel Le Direach, Président National UFCV - Matthieu Cahn, Président de l'ANACEJ - Gérard Aschieri, Membre du CESE - Jean Karl Deschamps, membre du CESE - Jean Louis Cabres pine, Membre du CESE - David Cluzeau, Délégué Général du CNEA - Miguel Benasayag, Collectif malgré tout - Dounia Bouzar, Anthropologue - Karine Meslin, Sociologue - Jean Paul Delahaye Inspecteur Général honoraire de l'éducation nationale - Saïd Bouamama, Sociologue - Françoise Lorcerie, Directrice de recherche émérite au CNRS - Sebastien Urbanski, maître de conférence- - David Cormand, Eurodéputé - Mounir SATOURI, Député européen - Marie Toussaint, Eurodéputée - Régis Jouanico, Député de la Loire - Boris Vallaud, Député des Landes - Gérard Filoche, Syndicaliste - Henri Arevalo, Président du Conseil fédéral EELV - Eva SAS, Porte parole nationale EELV - Bernard Combes, Maire de Tulle, Eric Piolle, Maire de Grenoble - Jacques Boutault, Maire du 2e arrondissement de Paris - Florence Lacaze, CESER Pays de la Loire - Jessy Cormont, sociologue (P.H.A.R.E pour l'égalité) - Arlette Tapiou, Présidente ligue de l'enseignement des Landes - Ghania Boucekkine, Présidente Maison internationale de Rennes - René Jouquand, Président Ligue de l'enseignement Ille et Vilaine -Eric Favey, Président Ligue de l'enseignement Isère - Yves Pouzaint, Président Ligue de l'enseignement Loire Atlantique - Dominique Monnery, Président Ligue de l'enseignement Vendée - Yves Retrif, Secrétaire Ligue de l'enseignement Maine et Loire - Jocelyn LECLERC Unis Cité Pays-de-la-loire - Jean-Paul Martin, président de l'URHAJ Pays de la loire - Alain Chauvet, Président FRMJC Pays de la Loire - Jean Maurice Dugast, Président Confédération régionale des Foyers ruraux des Pays de la Loire - Yannick Hervé, Ancien président du Mouvement Associatif de Bretagne - Michel Rose, Président Ligue de l'enseignement Mayenne - Mickael Bernard,Président CEMEA Pays de la Loire - Jean Pierre Faure, Président du CRIJ Pays de la Loire - Léonore Moncond'huy, Conseillère Régionale Nouvelle Aquitaine - Annie Lahmer, Conseillère Régionale Ile de France -Charles Fournier, Vice Président Région Centre Val de Loire - Marc Gricourt, Vice-président de la Région Centre-Val de Loire - Sophie Bringuy, Conseillère régionale Pays de la Loire - Christophe Clergeau, Conseiller régional Pays de la Loire - Raymonde Poncet, Conseillère Départementale de Lyon - Hervé Corouge,Vice Président Jeunesse Citoyenneté, Département 44 - Christine Orain, Vice Présidente Education Département 44 - Julie Laernoës, Vice Présidente de Nantes Métropole - Gaele Rougier, Conseillère municipale Jeunesse Rennes Métropole - Emilie Kuchel, Maire adjointe à l'éducation Brest - Nicolas Martin, adjoint à la Jeunesse, Nantes - Aicha Bassal Adjointe à la vie associative, Nantes - Lenaïc Briero, Maire adjointe déléguée Education Rennes - Jonathan Bocquet, Adjoint Jeunesse à Villeurbanne - Joel Castex, adjoint au Maire, Bouguenais - Marie Isabelle YAPO, Adjointe au Maire de Rezé - Jean François Tallio, Adjoint au Maire, Saint Herblain - Rémi Beslé, Vice Président Intercommunalité de Pléssé - Judith Leray, Conseillère Municipale, Saint Etienne de Montluc - Jérôme Gleizes, Conseiller de Paris - Régis Balry Président CRAJEP Pays de la Loire - Thibaut Guiné, Réfèrent 44 Génération.s - Julien Coué, Réfèrent Départemental 44 Nouvelle Donne - Robert Hirsch, Réfèrent départemental 44 Ensemble - Robin Salecroix, Délégué départemental 44 Parti Communiste - Dominique Raimbourg, Secrétaire Départemental 44 Parti socialiste - Eric Thouzeau, Réfèrent 44 de GDS